

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation : *Greffe Osseuse et soulevé de sinus minimalement invasive : Augma® - ASSEK®*

SIRET : 50166340500030

Entre

La société SARL ELITE CERAM - DENTAL GROUPE,

Organisme de formation,

Domiciliée au 10 rue Parmentier, 93100 Montreuil,

SIRET : 50166340500030,

Représentée par **M. David Levy**, en qualité de Directeur général et

gérant, Ci-après dénommée « **ELITE CERAM - DENTAL GROUPE** »,

Et

MME. /M

Demeurant au

Né le

Exerçant la profession de

Ci-après dénommé « **le Participant** »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Participant participe à la formation intitulée :

"Greffe Osseuse et soulevé de sinus minimalement invasive : Augma® - ASSEK®", dispensée par ELITE CERAM - DENTAL GROUPE.

Article 2 – Organisation de la formation

- **Date :** 28/01/2026
- **Durée :** 8h (de 9h00 à 18h00)
- **Lieu :** 30 Rue des Électriciens, 13012 Marseille, France

- **Formateurs** : Dr Rouxel Tanguy, Dr Baranès David
- **Programme** : Voir annexe

Article 3 – Modalités pédagogiques et techniques

La formation est dispensée sous la forme de :

- Cours théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation

Programme détaillé :

Matinée : Initiation à l'Augma Bond Apatite®

- Bases fondamentales de l'Augma BA
- Régénération osseuse guidée
- Comparaison des matériaux
- Complements avec/sans lambeau (protocoles 1 et 2)
- Erreurs à éviter
- TP sur modèles : lambeau, greffe, sutures, recouvrement

Après-midi : Techniques cliniques avancées

- Augmentations latérales
- Greffes en zones esthétiques
- Implantation avec Bond Apatite
- Traitement des péri-implantites
- TP : découverte KIT ASSEK LIFT, suture, recouvrement

Soir : Perfectionnement – Niveau expert Augma

- Élévation sinusale selon technique Baranès
- Anatomie et physiologie sinusienne
- TP : KIT A et B sur modèle

Article 4 – Obligations du Participant

Le Participant s'engage à suivre avec assiduité l'ensemble de la formation et à respecter les consignes de l'organisme.

Article 5 – Coût et modalités de paiement

- **480 €** pour la formation seule
- **890 €** pour la formation + 1 boîte Augma Bond Apatite

Paiement : CB, QR code, virement, chèque

Article 6 – Documents remis

À l'issue de la formation, le Participant recevra :

- Une attestation de présence
- Et/ou un certificat de réalisation

Article 7 – Annulation

En cas d'annulation par l'une ou l'autre des parties, les modalités de remboursement ou de report sont définies dans les CGV en vigueur.

Article 8 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention sera de la compétence exclusive des juridictions du ressort de Paris.

Fait à Paris, le 14/11/2025

En deux exemplaires originaux.

Signatures :

Pour l'Organisme de formation :
société ELITE CERAM - DENTAL GROUPE Le Participant : ...

ELITE CERAM - DENTAL GROUPE
10 RUE PARMENTIER
93160 MONTREUIL
TEL : 01 48 05 71 88
RCS : Bobigny B 501 663 405
dg@dental-groupe.com

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the top right.